

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1055

Artikel: Les limites de l'enjeu
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(suite de la première page)

liticienne en vase clos comme l'a montré la dernière session et le coup de force imposant la révision du droit de timbre.

Comment dès lors vivre l'histoire dans ce micro climat ?

L'irresponsabilité

La caractéristique du régime suisse et de la démocratie semi-directe veut que les pouvoirs se contrôlent sans remettre en cause leur légitimité, en cas de désaveu. Lorsque le peuple dit «non», le Parlement et le gouvernement en prennent acte, sans plus, même si le «non» est cinglant. Quand un projet du Conseil fédéral passe à la corbeille du Parlement, personne ne parle de crise politique. Se développe même une perversion qui veut que la défaite ne soit que celle, personnelle, du conseiller fédéral qui a porté le projet.

Ce système est vanté pour la stabilité politique qu'il procure. Il permettrait de juger un objet pour lui-même, même si chacun le fait à travers le miroir déformant de ses préjugés. A la limite, il n'y a en Suisse que des majorités ponctuelles.

Ce jeu de la démocratie semi-directe présuppose en fait une forte cohésion politique, un accord profond qui veut que les correctifs soient considérés comme des retouches et non comme un rejet systématique.

Or, cette cohésion, aujourd'hui, se délite. L'autorité du Conseil fédéral est faible. Sa présence comme collègue est inexistante. Le Parlement se révèle trop sensible aux intérêts économiques; le Conseil fédéral ne tient pas les groupes de sa majorité. Certes nul ne songe à créer des parlementaires godillots, mais les courroies de transmission sont totalement distendues, il faut le constater. Quant à l'exercice même du référendum, il est marqué aujourd'hui par l'éclatement du politique, la multiplication des défenseurs de toute chose et de tout intérêt. Les méthodes modernes de publicité qui font appel à des stéréotypes simplificateurs et des réflexes conditionnés n'améliorent pas la qualité du débat porté devant le peuple.

Bref, l'affaiblissement du politique s'observe à tous les niveaux. Peut-être

est-ce un phénomène généralisé dans les sociétés post-industrielles, mais il a ses caractéristiques, dommageables, dans les institutions spécifiques suisses.

Quel contrat ?

Le contrat doit donc être envisagé dans une perspective plus générale de restauration du politique. Il n'en est qu'un chapitre.

Mais quel contenu lui donner ?

Les partis en quelques tours de table ne sont pas armés pour arrêter des projets à un degré tel de finition qu'ils puissent être acceptés définitivement. Prenons l'assurance maladie ! Révision unanimement souhaitée. Mais selon quelles modalités ? Comment entrer dans le débat souvent décisif ?

Dès lors, aujourd'hui, en 1991, il ne peut et il ne doit y avoir qu'un objet qui lie les partis gouvernementaux, c'est la négociation avec la Communauté européenne.

Cet objet dépasse les affrontements partisans. Il nous est en quelque sorte imposé de l'extérieur et fait donc appel à notre cohésion intérieure.

Le contrat ne peut prétendre sur cet objet régler toute démarche; mais il

devrait comporter un engagement réciproque de soutien du Conseil fédéral au Parlement et devant le peuple. L'UDC par exemple ne saurait rester au gouvernement si elle combattait devant le peuple la politique européenne.

Sur cet objet, il faut introduire par contrat la notion de responsabilité, que ne reconnaissait pas jusqu'ici la démocratie semi-directe.

Le contrat ainsi limité ne clôt pas le chapitre des révisions institutionnelles, nous aurons l'occasion d'y revenir. Mais il sera une mise à l'épreuve décisive.

Il est possible que le Conseil fédéral voie aboutir les négociations sur l'EEE. Or chacun sait qu'il est persuadé que le peuple dira «non» et il ne sait quel comportement avoir lui-même en fonction de ce refus présupposé.

Quand le gouvernement responsable n'ose plus agir parce qu'il se croit à l'avance désavoué, le système est malade.

Le contrat, aujourd'hui, sur une base volontariste et non institutionnelle devrait, en première urgence, remédier à cette aboulie.

AG

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les limites de l'enjeu

Quelques réflexions parfois paradoxales à propos des prochaines élections fédérales.

(jd) Jugées à l'aune des campagnes qui se déroulent dans les pays voisins ou aux Etats-Unis, les élections fédérales donnent une image plutôt terne de la vie politique helvétique. Et les efforts des états-majors de partis et des médias pour animer cet événement quadriennal n'y changent rien ou presque. Cette année encore ni l'échéance européenne, ni le problème des migrations ou les préoccupations toujours vives à l'égard de l'état de l'environnement ne semblent déchaîner les passions de l'électorat et stimuler la combativité des candidats. Pourtant les dépenses électorales globalement consenties cette année — environ 10 millions de francs selon B. Balzli et A. Vatter (*Die Weltwoche*, 3 octobre 1991) — constituent un nou-

veau record. Mais de plus en plus cet argent est utilisé à faire connaître des visages et à diffuser des slogans simples et presque interchangeables — liberté et futur sont les mots-clé de cette campagne — plutôt qu'à convaincre de la pertinence d'un programme; dans cette perspective les partis, plus que dans le passé, jouent sur la popularité d'une figure connue (journaliste, sportif, artiste, ...) pour attirer des voix.

Cette image n'est certes guère enthousiasmante et fort éloignée de ce qu'on dit des élections dans les cours d'éducation civique. Néanmoins elle ne reflète qu'imparfaitement la réalité; pour préciser l'image, il est bon d'y regarder de plus près et, avec le politologue Leonhard Neidhart (*Tages Anzeiger*, 20 sep-

tembre 1991), de resituer les élections dans le contexte des institutions helvétiques.

Les raisons d'une absence de passion

En Suisse, la campagne électorale est peu visuelle: point de match spectaculaire entre deux personnalités retransmis simultanément aux quatre coins du pays et qui focalise l'attention de l'opinion; mais un filet très dense, tissé à travers tout le territoire, d'actions et d'interactions politiques, d'échanges et de rencontres qui touchent des centaines de milliers, des millions d'individus. Mais moins encore chez nous qu'ailleurs, les élections n'épuisent l'action politique. L'exercice des droits populaires, en permettant aux citoyens de trancher sur des objets particuliers, tout comme la répartition des tâches publiques entre la Confédération, les cantons et les communes, atténuent l'enjeu des élections fédérales. L'absence de compétition entre une majorité et une opposition pour la conquête du pouvoir atténué sensiblement aussi l'enjeu électoral fédéral.

Il faut encore prendre en compte le système électoral proportionnel qui rend peu probable l'émergence d'un parti majoritaire et qui a conduit à la formule magique de gouvernement; et le fait que les cantons constituent les cercles électoraux contribue à faire des élections fédérales davantage la somme de choix cantonaux que l'expression

d'une manifestation de volonté proprement nationale. Si le système proportionnel rend plus difficiles des modifications importantes du rapport des forces — en cela il a un effet conservateur —, il favorise également l'émergence de nouveaux mouvements sur la scène politique.

Ces caractéristiques ne sont pas sans rapport avec le taux de participation: la quasi impossibilité d'un bouleversement de l'échiquier politique, qu'on le craigne ou qu'on l'appelle de ses vœux, ne stimule pas la participation; et en définitive les citoyens et les citoyennes n'exercent pas tous et seulement leurs droits par sens du devoir et conscience civique, mais également mus par des émotions, des préjugés, des craintes et des envies. Considéré sous cet angle, le faible taux de participation pourrait être interprété, selon Neidhart, comme un signe du peu d'intensité des états d'âme de l'électorat helvétique.

Reste bien sûr la densité élevée d'élections et de votations à tous les niveaux, qui sollicite fortement le citoyen et ne peut que faire chuter la tension politique propice à une forte participation.

La Suisse est surpolitisée

Malgré cette absence de mobilisation des électeurs, Neidhart est convaincu qu'en Suisse les possibilités réelles d'influence politique sont plus développées qu'ailleurs. Le triple niveau fédéral, cantonal et communal a engendré une multiplicité d'institutions et l'étroitesse du territoire facilite le contrôle social et

politique. En dépit des apparences, la Suisse est surpolitisée. Et c'est peut-être cette politisation extrême qui nous conduit, par compensation, à cultiver l'individualisme et à pratiquer le repli dans la sphère privée, l'abstentionnisme, à nous méfier de l'Etat, à tenir en haute estime l'autonomie de la commune et du canton et à considérer d'un œil sceptique l'environnement international, qu'il ait nom ONU ou Communauté européenne.

Deux remarques pour conclure. Si l'analyse de Neidhart est convaincante lorsqu'il s'agit de relativiser l'enjeu des élections fédérales, il n'en reste pas moins que ces dernières constituent une occasion pour l'électeur d'émettre un signal, à un moment où se multiplient les signes d'un durcissement des rapports sociaux (voir la rapidité du parlement à soulager la place bancaire du droit de timbre et son incapacité à mettre sous toit la dixième révision de l'AVS, ainsi que les tentations patronales, sous prétexte de souplesse, de secouer le «joug» des conventions collectives). D'autre part, si on ne peut effectivement s'attendre à un bouleversement politique au soir du 20 octobre prochain, il faudra observer avec attention l'identité des nouveaux élus; en effet les grands partis sont aujourd'hui traversés de courants tout aussi importants que les frontières historiques qui les distinguent. C'est pourquoi la personnalité des élus en dira peut-être plus sur la volonté de changement du souverain que le déplacement des voix d'un parti à l'autre. ■

Il y a vingt-cinq ans

L'Europe, principal objet de notre proche politique! On devrait supposer, conséquemment, que ce sujet animera la campagne électorale de cet automne. Il n'en sera rien: la question est difficile, dangereuse; d'ailleurs tout le monde est enchanté de l'AELE. Et de toute façon la diplomatie n'a pas à descendre sur la place publique.

Nous pensons au contraire que la question européenne mérite les plus larges débats.

Extrait de l'article «Deuxième volet d'un programme qui pourrait être proposé par la gauche – L'Europe au centre de nos préoccupations !», paru dans *Domaine public* n° 66, le 26 janvier 1967.

L'autogestion efficace

(c/fp) Autogestion, simplicité grise, agressivité lorsque cela se révèle nécessaire, c'est à gauche qu'il faut situer l'hebdomadaire *WochenZeitung* qui vient de fêter son dixième anniversaire. La gestation, en 1981, n'avait pas été facile et personne ne donnait plus de chance au nouveau journal qu'à tous ceux qui l'avaient précédé. Mais personne n'avait compté avec une équipe sérieuse, utilisant l'autogestion non pas comme un prétexte à palabres, mais à un travail sérieux où chacun occupe le mieux possible la place qui correspond à ses capacités. C'est ainsi qu'en dix ans le modeste hebdomadaire est passé de 16 à 32 pages.

L'abonnement annuel revient à 182 francs, et le numéro à 4 francs sur la rue ou 4 francs 50 en kiosque. En dix ans, ce journal a démontré son utilité; il dresse dans son numéro anniversaire la liste des 35 révélations qui seraient restées inconnues du public sans lui.

Le prix de vente du journal n'est pas suffisant pour équilibrer les comptes; les rémunérations fort modestes des collaborateurs y contribuent aussi largement. La moyenne de 3000 francs nets par mois pour un plein temps donne une idée du sacrifice consenti par les membres du collectif. Le chiffre d'affaires de trois millions est réalisé avec une part de 75% provenant de la vente (17 000 exemplaires dont 11 500 par abonnement), 15% de la publicité et le solde résultant de travaux d'édition et de composition typographique entrepris à partir de 1990. ■